

UNIVERSITE PARIS 9

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS 9, session 2021

Le Président de l'Université Paris Dauphine

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS 9, au titre de l'année 2021 :

Monsieur BURG Laurent, attaché d'administration de l'état, président, Université Paris Dauphine, Paris.

Madame SEBERT Muriele, ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, Université Paris Dauphine, Paris.

Monsieur RAMESH Sebastien, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université de Paris, Paris.

Madame ZAJFE Barbara, ingénieure d'études de classe normale, Hceres, Paris.

Monsieur LENFANT Louis, contractuel catégorie a, suppléant, Université Paris Dauphine, Paris.

Madame RICHARD Isabelle, ingénieure d'études hors classe, suppléante, Université Paris Dauphine, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à PARIS , le 30/06/2021

Pour le Président de l'Université
La Directrice Générale des Services


Florence GELIN